

Motion de Mmes Alexandra Rys, Odette Saez et M. Jacques Finet: «Rendre la place du Pré-l'Evêque aux piétons et résoudre les problèmes de parcage: faire d'une pierre deux coups».

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 20 novembre 2002)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- de nombreuses voix s'élèvent pour demander que les deux parties de la place du Pré-l'Evêque soient dévolues aux piétons;
- la place du Pré-l'Evêque offre actuellement plus de 70 places de stationnement pour des automobiles;
- le quartier des Eaux-Vives est insuffisamment doté en places de stationnement, surtout pour les habitants,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à (ré)étudier la possibilité de réaliser un garage collectif souterrain sous la place du Pré-l'Evêque, prioritairement destiné aux habitants, et ainsi d'en libérer la surface.